

		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i> 
MEMBRES		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
En exercice	49	Date et lieu de la séance		
Présents	33	MERCREDI 6 MARS 2024		
Excusés	14	Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR		
Pouvoirs	12			
Absents	2			

PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukxham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukxham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

ADMINISTRATION GENERALE

Assemblée Haut-Jura Saint-Claude : liste des conseillers communautaires

Vu la liste des délégués communautaires approuvée lors du conseil communautaire du 8 mars 2023,

Vu la démission de M. Claude Pimpie du conseil municipal de Villard-Saint-Sauveur entraînant celle de son poste de titulaire au conseil communautaire,

Vu l'élection de M. Daniel Monneret, maire de Villard-Saint-Sauveur en date du 5 février 2024,

Vu la démission de M. Jean-Louis David du conseil municipal de Coteaux-du-Lizon entraînant celle de son poste de titulaire au conseil communautaire,

Vu l'article L273-12 du code électoral,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 45 pour, 0 contre, 0 abstention**)

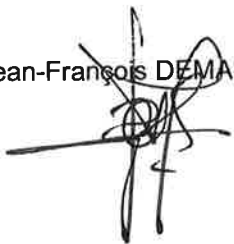
- **APPROUVE** la liste des délégués communautaires comme suit :

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
AVIGNON LES SAINT-CLAUDE	BRAUN Caroline	SAUVEUR Régis
BELLECOMBE	GROS Stéphane	PITEL Frédéric
LES BOUCHOUX	HEURTIER Isabelle	HENROTTE Jean-Marc
CHASSAL-MOLINGES	DEMARCHI Jean-François	
	CORNOT Claire	
CHOUX	PIERS Josette	PERRIN Françoise
COISERETTE	VINCENT Bernard	MONNET Romain
COTEAUX DU LIZON	FREZIER Roland	
	DURANDOT Nelly	
	VINCENT Maryse	
	BOUILLER Daniel	
	RIEUTORD Colin	
COYRIERE	GRENARD Daniel	GERAUD Alain
LAJOUX	MAITRE Hubert	GRENARD Thierry
LARRIVOIRE	DONZE Anne-Christine	BURDET Claude
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	PASSOT Philippe	
	BRULÉ Emilia	
	PLAUT Laurent	
	DA SILVA TEIXERA Rachel	
	MINY Jean-François	
LESCHERES	MAYET Annie	MANZONI Guy
LES MOUSSIÈRES	ROCHET Christian	GROSTABUSSIAT Sandra
LA PESSE	MERCIER Claude	CARNOT Julien
RAVILLOLES	MOREL-FOURRIER Roger	CAVALIERE Vivian
LA RIXOUSE	BONIN Pascal	PERRIN Philippe
ROGNA	JACQUENOD Michael	DEMANGE Roland
SAINT-CLAUDE	MILLET Jean-Louis	
	ELINEAU Herminia	
	INVERNIZZI Noël	
	BILLARD Isabelle	
	COTTET-EMARD Lilian	

	CHAMBARD Catherine	
	BERNARD Alain	
	DESBARRES Céline	
	LUTIC Philippe	
	HERZOG Frédéric	
	DUCHENE Gérard	
	GELPER Loïc	
	GRANDCLEMENT Annick	
	HATMANICHANH Toukkham	
	DE ROECK Laetitia	
	PONCET Frédéric	
	CAPELLI Marc	
	VAUFREY Nelly	
	LAHAUT Francis	
SEPTMONCEL-LES MOLUNES	VERNEREY Samuel	PILLARD Claudie
VILLARD SAINT-SAUVEUR	MONNERET Daniel	MEYNIER Michel
VIRY	BLONDET Alain	SINGER Edith
VULVOZ	JACQUENOD Daniel	COLIN Yves

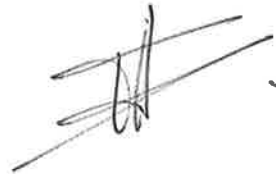
Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI



Secrétaire de séance,

Frédéric HERZOG



		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i> 
MEMBRES		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
En exercice	49	Date et lieu de la séance		
Présents	33	MERCREDI 6 MARS 2024		
Excusés	14	Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR		
Pouvoirs	12			
Absents	2			

PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukkham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukkham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

ADMINISTRATION GENERALE

Présentation du rapport d'activités 2023

Les services de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude réalisent tous les ans un rapport d'activités qui établit un bilan des décisions et actions engagées dans chaque domaine de compétences de l'intercommunalité,

C'est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions conduites par la communauté de communes, aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire,

La réalisation du rapport d'activités répond à l'obligation prévue par la loi du 12 juillet 1999 qui impose au Président de l'EPCI d'adresser annuellement au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la communauté de communes. Il remplit également notre devoir d'information à l'ensemble des citoyens de notre intercommunalité,

Il est également rappelé que le maire doit en donner communication au conseil municipal en séance publique, séance au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de la communauté de communes sont entendus,

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale,

Ce rapport a été élaboré en coordination avec les services communautaires,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 45 pour, 0 contre, 0 abstention**)

- **PREND** acte de ce rapport d'activités 2023

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI



Secrétaire de séance,

Frédéric HERZOG



		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	MERCREDI 6 MARS 2024 Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR		
Présents	33			
Excusés	14			
Pouvoirs	12			
Absents	2			

PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukkham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukkham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

ADMINISTRATION GENERALE

Approbation des comptes de gestion 2023 : budget général et budgets annexes

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir examiné les comptes de gestion provisoires du budget général, des budgets annexes Activités économiques, SPANC, Maisons de Santé, Application du Droit des Sols, Office de Tourisme, Mobilités et Lotissement En Poset de l'exercice 2023, des titres définitifs des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, des bordereaux de titres de recettes, des mandats, dressés par le receveur et accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que des états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,



Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 45 pour, 0 contre, 0 abstention**)

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

- 1) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 2) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- **DECLARE** que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2023 par le receveur visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part,

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à cette délibération.

Secrétaire de séance,

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI

Frédéric HERZOG

		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	MERCREDI 6 MARS 2024 Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR		
Présents	33			
Excusés	14			
Pouvoirs	12			
Absents	2			

PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouillier, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukkham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukkham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

ADMINISTRATION GENERALE

Approbation des comptes de gestion 2023 : budget spécial ASF

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir examiné les comptes de gestion du budget spécial de l'ASF de l'exercice 2023, des titres définitifs des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, des bordereaux de titres de recettes, des mandats, dressés par le receveur et accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que des états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 45 pour, 0 contre, 0 abstention**)



Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

1. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
2. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à cette décision.

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI

Secrétaire de séance,

Frédéric HERZOG

		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	MERCREDI 6 MARS 2024 Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR		
Présents	33			
Excusés	14			
Pouvoirs	12			
Absents	2			

PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukxham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukxham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

FINANCES

Approbation des comptes administratifs 2023 : Activités Économiques

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La Présidente présente l'ensemble des comptes administratifs 2023.

La synthèse des résultats obtenus pour le budget Activités Économiques est le suivant :



BUDGET ZAE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs			1 259 142,76	
Opération de l'exercice	574 941,56	916 374,74	797 491,98	921 359,21
TOTAL	574 941,56	916 374,74	2 056 634,74	921 359,21
RESULTAT DE CLOTURE		341 433,18	1 135 275,53	
RESULTAT GLOBAL		-793 842,35		

La Présidente quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention**)

- **CONSTATE**, pour la comptabilité du budget Activités Économiques, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

- **ADOpte** le compte administratif 2023 : Activités économiques

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

Secrétaire de séance,

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI

Frédéric HERZOG

		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i> 
MEMBRES		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
En exercice	49	Date et lieu de la séance		
Présents	33	MERCREDI 6 MARS 2024		
Excusés	14	Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR		
Pouvoirs	12			
Absents	2			

PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

FINANCES

Approbation des comptes administratifs 2023 : SPANC

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La Présidente présente l'ensemble des comptes administratifs 2023. La synthèse des résultats obtenus pour le budget SPANC est le suivant :



BUDGET SPANC	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs	17 117,10		9 260,28	
Opération de l'exercice	87 649,57	86 224,96	2 336,52	5 453,99
TOTAL	104 766,67	86 224,96	11 596,80	5 453,99
RESULTAT DE CLOTURE	18 541,71		6 142,81	
RESULTAT GLOBAL		-24 684,52		

La Présidente quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention**)

- **CONSTATE**, pour la comptabilité du budget SPANC, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

- **ADOpte** le compte administratif 2023 : SPANC

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI

Secrétaire de séance,

Frédéric HERZOG

N°HJSC_C_2024_03_07

	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme,</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER
	Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
MEMBRES			
En exercice	49	Date et lieu de la séance	
Présents	33	MERCREDI 6 MARS 2024	
Excusés	14	Salle des Fêtes de l'Essard	
Pouvoirs	12	VILLARD-SAINT-SAUVEUR	
Absents	2		

PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

FINANCES

Approbation des comptes administratifs 2023 : Maisons de Santé

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La Présidente présente l'ensemble des comptes administratifs 2023. La synthèse des résultats obtenus pour le budget Maisons de santé est le suivant :

N°HJSC_C_2024_03_07

BUDGET MAISON DE SANTE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs		319 227,08		101 221,33
Opération de l'exercice	221 962,96	269 385,70	2 515 930,41	2 060 441,74
TOTAL	221 962,96	588 612,78	2 515 930,41	2 161 663,07
RESULTAT DE CLOTURE		366 649,82	354 267,34	
RESULTAT GLOBAL		12 382,48		

La Présidente quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention**)

- **CONSTATE**, pour la comptabilité du budget Maisons de Santé, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

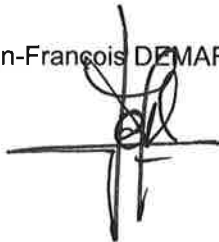
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

- **ADOpte** le compte administratif 2023 : Maisons de santé

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

Secrétaire de séance,

Jean-Francois DEMARCHI



Secrétaire de séance,

Frédéric HERZOG



		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
MEMBRES		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	
En exercice	49	Date et lieu de la séance	
Présents	33	MERCREDI 6 MARS 2024	
Excusés	14	Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR	
Pouvoirs	12		
Absents	2		




PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukkham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukkham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

FINANCES

Approbation des comptes administratifs 2023 : Application du droit des sols

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La Présidente présente l'ensemble des comptes administratifs 2023. La synthèse des résultats obtenus pour le budget Application du droit des sols est le suivant :

BUDGET ADS	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs		0,00	18 040,14	
Opération de l'exercice	181 238,34	174 021,31	4 420,00	13 211,23
TOTAL	181 238,34	174 021,31	22 460,14	13 211,23
RESULTAT DE CLOTURE	7 217,03		9 248,91	
RESULTAT GLOBAL		-16 465,94		

La Présidente quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention**)

- **CONSTATE**, pour la comptabilité du budget Activités Économiques, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

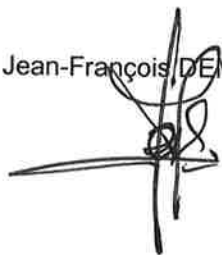
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

- **ADOpte** le compte administratif 2023 : Activités économiques

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI



Secrétaire de séance,

Frédéric HERZOG



		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme,</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	MERCREDI 6 MARS 2024		
Présents	33	Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR		
Excusés	14			
Pouvoirs	12			
Absents	2			

PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutig, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukkham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutig Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukkham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

FINANCES

Approbation des comptes administratifs 2023 : Office de Tourisme

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La Présidente présente l'ensemble des comptes administratifs 2023. La synthèse des résultats obtenus pour le budget Offices de tourisme est le suivant :

BUDGET OT	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs		66 859,79		
Opération de l'exercice	670 467,24	664 539,55		
TOTAL	670 467,24	731 399,34	0,00	0,00
RESULTAT DE CLOTURE		60 932,10	0,00	
RESULTAT GLOBAL		60 932,10		

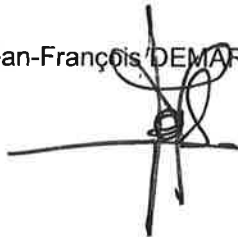
La Présidente quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention**)

- **CONSTATE**, pour la comptabilité du budget Offices de Tourisme, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ADOpte** le compte administratif 2023 : Office de tourisme
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI



Secrétaire de séance,

Frédéric HERZOG



	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme,</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER
	Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance	
En exercice	49	MERCREDI 6 MARS 2024	
Présents	33	Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR	
Excusés	14		
Pouvoirs	12		
Absents	2		




PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

FINANCES

Approbation des comptes administratifs 2023 : Mobilités

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La Présidente présente l'ensemble des comptes administratifs 2023. La synthèse des résultats obtenus pour le budget Mobilités est le suivant :



BUDGET MOBILITES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs		234 900,57		
Opération de l'exercice	986 385,29	860 778,23	0,00	
TOTAL	986 385,29	1 095 678,80	0,00	0,00
RESULTAT DE CLOTURE		109 293,51		
RESULTAT GLOBAL		109 293,51		

La Présidente quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention**)

- **CONSTATE**, pour la comptabilité du budget Mobilités, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

- **ADOpte** le compte administratif 2023 : Mobilités

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI

Secrétaire de séance,

Frédéric HERZOG

	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme,</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER
	Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance	
En exercice	49	MERCREDI 6 MARS 2024	
Présents	33	Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR	
Excusés	14		
Pouvoirs	12		
Absents	2		



PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

FINANCES

Approbation des comptes administratifs 2023 : Lotissement En Poset

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La Présidente présente l'ensemble des comptes administratifs 2023. La synthèse des résultats obtenus pour le budget Lotissement En Poset est le suivant :

BUDGET EN POSET	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs		213 375,05	51 338,52	
Opération de l'exercice	51 338,52	38 752,08	0,00	51 338,52
TOTAL	51 338,52	252 127,13	51 338,52	51 338,52
RESULTAT DE CLOTURE		200 788,61	0,00	
RESULTAT GLOBAL		200 788,61		

La Présidente quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention**)

- **CONSTATE**, pour la comptabilité du budget Lotissement En Poset, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

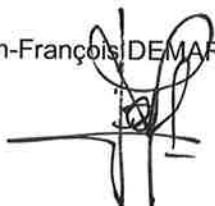
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

- **ADOpte** le compte administratif 2023 : Lotissement En Poset

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI



Secrétaire de séance,

Frédéric HERZOG



	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme,</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER
	Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance	
En exercice	49	MERCREDI 6 MARS 2024 Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR	
Présents	33		
Excusés	14		
Pouvoirs	12		
Absents	2		



PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutig, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukkham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutig Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukkham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

FINANCES

Approbation des comptes administratifs 2023 : budget général

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La Présidente présente l'ensemble des comptes administratifs 2023. La synthèse des résultats obtenus pour le budget général est le suivant :



BUDGET GENERAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs	0	650 524,30	717 616,62	0
Opération de l'exercice	14 356 589,24	15 885 950,44	3 970 054,90	3 621 075,66
TOTAL	14 356 589,24	16 536 474,74	4 687 671,52	3 621 075,66
RESULTAT DE CLOTURE		2 179 885,50	1 066 595,86	
RESULTAT GLOBAL		1 113 289,64		
TRANSFERT DE RESULTAT PAR OPERATION D ORDRE BUDGET EN POSET 2023		200 788,61		
RESULTAT CONSOLIDE		1 314 078,25		

La Présidente quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 45 pour, 0 contre, 0 abstention**)

- **CONSTATE**, pour la comptabilité du budget général, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

- **ADOpte** le compte administratif 2023 : budget général

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

Secrétaire de séance,

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI

Frédéric HERZOG



	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme,</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER
	Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance	
En exercice	49	MERCREDI 6 MARS 2024	
Présents	33	Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR	
Excusés	14		
Pouvoirs	12		
Absents	2		

PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

FINANCES

Approbation des comptes administratifs 2023 : budget spécial ASF

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La Présidente présente le compte administratif 2023 du budget spécial de l'ASF qui fait apparaître les résultats suivants :

BUDGET EN ASF	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs	1 533,67	0,00	0,00	109097,42
Opération de l'exercice	589 512,73	604 873,86	179 886,28	144 768,20
TOTAL	591 046,40	604 873,86	179 886,28	253 865,62
RESULTAT DE CLOTURE		13 827,46		73 979,34
RESULTAT GLOBAL		87 806,80		

La Présidente quitte l'assemblée et laisse le soin au doyen de séance d'en assurer la présidence.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention**)

- **CONSTATE** pour la comptabilité du budget spécial de l'ASF, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

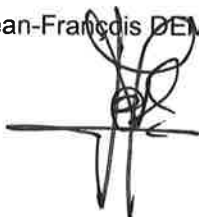
- **ADOpte** le compte administratif 2023 du budget spécial de l'ASF,

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

Secrétaire de séance,

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI



Frédéric HERZOG



	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme,</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER
	Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance	
En exercice	49	MERCREDI 6 MARS 2024	
Présents	33	Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR	
Excusés	14		
Pouvoirs	12		
Absents	2		



PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutig, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouillier, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukkham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutig Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukkham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

FINANCES

Affectation des résultats 2023 : budget général et budget annexes

Vu l'article R 2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les résultats des comptes administratifs 2023 conformes à ceux des comptes de gestion 2023 de Monsieur le Trésorier,

Budget général

Le compte administratif 2023 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2022) :

- Un excédent de fonctionnement de 2 179 885.50 €
- Un déficit d'investissement de 1 066 595.86 €
- Les restes à réaliser de l'exercice sont des dépenses 267 845 €

Il est rappelé que sur le résultat 2023 doit être imputé des résultats du budget lotissement clôturé au 31/12/2023 soit un excédent de 200 788.61 € du budget En Poset.

Le résultat global du budget général est un excédent de 1 113 289.64 € et le résultat consolidé est un excédent de 1 314 078.25 €

Il est proposé d'affecter 1 066 595.86 € en section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » et de reporter le déficit d'investissement de 1 066 595.86 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » et de reporter la somme excédentaire de 1 314 078.25 € en section de fonctionnement au compte 002 « résultat d'exploitation reporté ».

Pour les budgets annexes, il est proposé de reprendre les résultats comme suit :

Budget annexe « Activités économiques »

Le compte administratif 2023 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2022) :

- Un excédent de fonctionnement de 341 433.18 €
- Un déficit d'investissement de 1 135 275.53 €
- Les restes à réaliser sont des dépenses 57 030.20 €

Il est proposé d'affecter 341 433.18 € en section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » et de reporter le déficit d'investissement de 1 135 275.53 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

Budget annexe « Maison de santé »

Le compte administratif 2023 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2022) :

- Un excédent de fonctionnement de 366 649.82 €
- Un déficit d'investissement de 354 267.34 €
- Les restes à réaliser sont des dépenses 106 362.16 €

Il est proposé d'affecter 354 267.34 € en section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé », de reporter le déficit d'investissement de 354 267.34 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » et de reporter la somme excédentaire de 12 382.48 € en section de fonctionnement au compte 002 « résultat d'exploitation reporté ».

Budget annexe « ADS »

Le compte administratif 2023 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2022) :

- Un déficit de fonctionnement de 7 217.03 €
- Un déficit d'investissement de 9 248.91 €
- Les restes à réaliser sont nuls

Il est proposé de reporter le déficit de fonctionnement de 7 217.03 € au compte 002 « résultat d'exploitation reporté » et de reporter le déficit d'investissement de 9 248.91 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »

Budget annexe « SPANC »

Le compte administratif 2023 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2022) :

- Un déficit de fonctionnement de 18 541.71 €
- Un déficit d'investissement de 6 142.81 €
- Les restes à réaliser sont des recettes 4 398.90 €

Il est proposé de reporter le déficit de fonctionnement de 18 541.71 € au compte 002 « résultat d'exploitation reporté » et de reporter le déficit d'investissement de 6 142.81 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

Budget annexe « OT »

Le compte administratif 2023 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2022) :

- Un excédent de fonctionnement de 60 932.10 €
- Les restes à réaliser sont nuls

Il est proposé de reporter l'excédent de fonctionnement de 60 932.10 € au compte 002 « « résultat d'exploitation reporté ».

Budget annexe « MOBILITES »

Le compte administratif 2023 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2022) :

- Un excédent de fonctionnement de 109 293.51 €
- Les restes à réaliser sont nuls

Il est proposé de reporter l'excédent de fonctionnement de 109 293.51 € au compte 002 « résultat d'exploitation reporté ».

Budgets sans affectations :

Budget annexe « En Poset »

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 45 pour, 0 contre, 0 abstention**)

- **DECIDE** d'accepter les affectations de résultats 2023 proposées,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI

Secrétaire de séance,

Frédéric HERZOG

		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme,</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	MERCREDI 6 MARS 2024		
Présents	33	Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR		
Excusés	14			
Pouvoirs	12			
Absents	2			

PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

FINANCES

Affectation des résultats 2023 : budget spécial ASF

Vu l'article R 2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les résultats des comptes administratifs 2023 conformes à ceux des comptes de gestion 2023 de Monsieur le Trésorier,

Le compte administratif 2023 fait apparaître les résultats suivants (hors opérations d'ordre, hors report, avec reprise des résultats reportés 2022) :

- Un excédent de fonctionnement de 13 827.46 €
- Un excédent d'investissement de 73 979.34 €
- Les restes à réaliser sont des dépenses 106 583.62 €

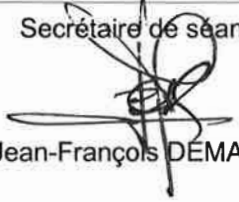


Il est proposé d'affecter en section de recette d'investissement au compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » 73 979.34 € et de reporter la somme de 13 827.46 € en section de fonctionnement au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 45 pour, 0 contre, 0 abstention**)

- **DECIDE** d'accepter l'affectation de résultats 2023 proposée,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

Secrétaire de séance,


Jean-François DEMARCHI

Secrétaire de séance,


Frédéric HERZOG

		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme,</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER
		Extrait du registre des délibérations du		
MEMBRES		Conseil communautaire		
En exercice	49	Date et lieu de la séance		
Présents	33	MERCREDI 6 MARS 2024		
Excusés	14	Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR		
Pouvoirs	12			
Absents	2			

PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutig, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutig Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

FINANCES

Attributions de compensation 2024

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°18/5-5 du 22 février 2023 actant le montant de attributions de compensation déduisant le financement de l'étude Eau & Assainissement,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°HJSC_C_2023_10_08 du 11 octobre 2023 approuvant le rapport de CLECT du 18 septembre 2023

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°HJSC_C_2023_10_09 du 11 octobre 2023 et approuvant le montant le montant des attributions de compensation 2024,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 45 pour, 0 contre, 0 abstention**)

- **APPROUVE** la modification de répartition des attributions de compensation 2024 avec la réintégration du montant du coût de la phase 2 étude assainissement collectif de 18 420 € comme suit :

Communes	Attributions de compensation 2024 délibération 2023-10-03 du 11/10/23	REINTEGRATION COUT PHASE 2 ASSAINISSEMENT 18 420€	Attributions de compensation 2024
AVIGNON LES ST CLAUDE	-1 656,16	339,69	-1 316,47
BELLECOMBE	1 410,72	66,87	1 477,59
CHASSAL-MOLINGES	242 017,31	1 026,21	243 043,52
COISERETTE	2 782,77	49,93	2 832,70
COYRIERE	1 678,00	57,95	1 735,95
LA PESSE	48 884,04	304,03	49 188,07
LAJOUX	-208,40	265,69	57,29
LAVANS LES ST CLAUDE	416 253,01	2 193,28	418 446,29
LES COTEAUX DU LIZON	186 953,12	2 098,77	189 051,89
LES MOUSSIÈRES	45,17	146,22	191,39
LESCHERES	1 900,55	188,12	2 088,67
RAVILLOLES	3 759,74	414,58	4 174,32
SAINT CLAUDE	2 675 981,05	8 224,81	2 684 205,86
SEPTMONCEL-LES MOLUNES	44 688,31	734,66	45 422,97
VILLARD ST SAUVEUR	43 803,49	566,15	44 369,64
VIRY	57 695,42	843,43	58 538,85
CHOUX	-3 525,11	115,91	-3 409,20
LA RIXOUSE	-1 847,27	179,21	-1 668,06
LARRIVOIRE	-3 371,63	91,83	-3 279,80
LES BOUCHOUX	-12 463,91	282,63	-12 181,28
ROGNA	-5 599,25	210,41	-5 388,84
VULVOZ	-841,71	19,62	-822,09
	3 698 339,26	18 420,00	3 716 759,26
	3 716 759,26		

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération

Secrétaire de séance,

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI



Frédéric HERZOG



	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
	Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
MEMBRES			
En exercice	49	Date et lieu de la séance	
Présents	33	MERCREDI 6 MARS 2024	
Excusés	14	Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR	
Pouvoirs	12		
Absents	2		

PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

FINANCES

Rapport d'orientation budgétaire : budget général, budgets annexes et budget spécial ASF

Vu la loi du 6 février 1992 portant administration territoriale de la République qui a institué le principe d'un débat d'orientation budgétaire préalable au vote du budget primitif, disposition inscrite à l'article L2312-1 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de rapport d'orientation budgétaire transmis en document de travail pour la séance,

Le cabinet STRATORIAL, présent en séance fait part du contexte national, présente en substances les principales orientations de la loi de finances 2023 et leurs impacts sur les collectivités locales (communes et communautés). Il s'attache notamment aux mesures relatives aux dotations, à la fiscalité, à la péréquation et au soutien à l'investissement local.

Afin de donner une vision complète aux conseillers communautaires, il rappelle les principales données financières de notre collectivité en matière de CAF, en matière de dotation globale de fonctionnement, de FPIC, de dépenses et de recettes réelles de fonctionnement.



Il faut rappeler qu'un travail de fond a été engagé sur la période 2015 – 2019 permettant de diminuer les charges de fonctionnement de 1,4 million. Conformément aux engagements pris dans le cadre du ROB 2023, le ratio de capacité de désendettement et le taux d'épargne brute sont rétablis à des constantes plus acceptables.

Par ailleurs, il nous appartient de continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de mener à bien les investissements stratégiques (volet économique, haut-débit, projet centre nautique, accessibilité et entretien des bâtiments). Les restrictions mises en œuvre en 2015 restent de vigueur.

Une étude financière complète est présentée aux conseillers communautaires concernant la capacité financière de notre collectivité à porter le projet de centre nautique du Martinet tant en investissement qu'en fonctionnement.

Le conseil communautaire, après en avoir débattu (**résultat du vote : 45 pour, 0 contre, 0 abstention**)

- **PREND** acte de la politique budgétaire 2024 proposée par l'exécutif de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude.

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI

Secrétaire de séance,

Frédéric HERZOG

		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>  
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	MERCREDI 6 MARS 2024 Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR		
Présents	33			
Excusés	14			
Pouvoirs	12			
Absents	2			

PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

FINANCES

Taxes locales - Adoption des taux 2024

Vu le débat d'orientation budgétaire, il est proposé, pour 2024 maintenir les taux de fiscalité ménage,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré (**résultat du vote : 45 pour, 0 contre, 0 abstention**)

- **VALIDE** les taux de fiscalité ménage et de contribution foncière des entreprises suivants :

- Taux de fiscalité ménage :
 - Taxe foncière bâti : 6,02 %
 - Taxe foncière non bâti : 6,77 %
 - Taxe d'habitation : 15,77%
- Contribution Foncière des Entreprises (CFE) : 22,02 %



- **AUTORISE** la présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Secrétaire de séance,

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI

Frédéric HERZOG

		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>  
MEMBRES		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	
En exercice	49	Date et lieu de la séance	
Présents	33	MERCREDI 6 MARS 2024	
Excusés	14	Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR	
Pouvoirs	12		
Absents	2		

PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

FINANCES

Taxes d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : fixation du taux 2024

Vu les statuts de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 5-4 relatif à la compétence en matière de collecte des déchets ménagers,

Vu l'adhésion de la Communauté de communes Haut Jura Saint-Claude au SICTOM du Haut Jura

Il est proposé au conseil communautaire de maintenir le taux pour 2024 à 9.50 %,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 45 pour, 0 contre, 0 abstention**)

- **APPROUVE** le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 9.50% pour 2024,

- **AUTORISE** la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.



Secrétaire de séance,

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI

Frédéric HERZOG

		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE	<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>  
MEMBRES		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	
En exercice	49	Date et lieu de la séance	
Présents	33	MERCREDI 6 MARS 2024	
Excusés	14	Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR	
Pouvoirs	12		
Absents	2		

PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukkham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukkham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

FINANCES

GEMAPI : vote de la taxe 2024

Vu la compétence de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 5-3 « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) dans les conditions prévues par l'article L211-7 du code de l'environnement ».

Vu l'article 164 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018,

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 45 pour, 0 contre, 0 abstention**)

- **DECIDE** d'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations 2024 à 120 000 €,

- **CHARGE** la Présidente de notifier cette décision aux services préfectoraux,




- **AUTORISE** la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI


Secrétaire de séance,

Frédéric HERZOG




	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
	Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance	
En exercice	49	MERCREDI 6 MARS 2024 Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR	
Présents	33		
Excusés	14		
Pouvoirs	12		
Absents	2		



PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

PATRIMOINE

Pôle du Tomachon - SAINT-CLAUDE - Acquisition auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Bourgogne-Franche-Comté des lots n°2 et 3 et suppression de la copropriété

Vu le courriel en date du 27 février 2024 (confirmé par courrier reçu le 06 mars 2024) de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Bourgogne-Franche-Comté acceptant de vendre à la communauté de communes Haut-Jura-Saint-Claude moyennant le prix de 110.000€ nets, les lots n°2 et 3 libres de toute location ou occupation, lui appartenant et dépendant d'un immeuble situé à SAINT-CLAUDE 1, rue du Tomachon,

Considérant que la Communauté de Communes deviendra à la suite de cette acquisition, propriétaire de tous les lots de la copropriété,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré (Résultat du vote : **44 pour, 0 contre, 1 abstention**) :



- **DECIDE** de se porter acquéreur des lots n°2 et 3 libres de toute location ou occupation, appartenant à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Bourgogne-Franche-Comté et dépendant d'un immeuble situé à SAINT-CLAUDE, rue du Tomachon, moyennant le prix de 110.000€ nets,

- **ACTE** qu'à l'issue de cette acquisition, il sera procédé à la fin du statut juridique de la copropriété de l'immeuble situé à SAINT-CLAUDE au 1, rue du Tomachon,

- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération aux charges et conditions précitées et sous toutes celles autres que la Présidente jugera convenables.

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI

Secrétaire de séance,

Frédéric HERZOG

		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT-CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>  
MEMBRES		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
En exercice	49	Date et lieu de la séance		
Présents	33	MERCREDI 6 MARS 2024		
Excusés	14	Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR		
Pouvoirs	12			
Absents	2			

PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukkham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukkham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

FINANCES

Taxes d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : fixation du taux 2024

Vu les statuts de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 5-4 relatif à la compétence en matière de collecte des déchets ménagers,

Vu l'adhésion de la Communauté de communes Haut Jura Saint-Claude au SICTOM du Haut Jura

Il est proposé au conseil communautaire de maintenir le taux pour 2024 à 9.50 %,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 45 pour, 0 contre, 0 abstention**)

- **APPROUVE** le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 9.50% pour 2024,

- **AUTORISE** la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.



Secrétaire de séance,

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI

Frédéric HERZOG

		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>  
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	MERCREDI 6 MARS 2024		
Présents	33	Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR		
Excusés	14			
Pouvoirs	12			
Absents	2			

PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukxham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukxham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

FINANCES

GEMAPI : vote de la taxe 2024

Vu la compétence de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 5-3 « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) dans les conditions prévues par l'article L211-7 du code de l'environnement ».

Vu l'article 164 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018,

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 45 pour, 0 contre, 0 abstention**)

- **DECIDE** d'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations 2024 à 120 000 €,

- **CHARGE** la Présidente de notifier cette décision aux services préfectoraux,



- **AUTORISE** la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI


Secrétaire de séance,

Frédéric HERZOG


		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
		Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance		
En exercice	49	MERCREDI 6 MARS 2024		
Présents	33	Salle des Fêtes de l'Essard VILLARD-SAINT-SAUVEUR		
Excusés	14			
Pouvoirs	12			
Absents	2			

PRESENTS : Régis Sauveur, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Bernard Vincent, Roland Frezier, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Perrin Philippe, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Isabelle Billard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Francis Lahaut, Samuel Vernerey, Daniel Monneret, Alain Blondet,

EXCUSES : Josette Piers, Daniel Bouiller, Emilia Brûlé, Da Silva Teixeira Rachel, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Noël Invernizzi, Lilian Cottet-Emard, Céline Desbarres, Loïc Gelper, Toukkham Hatmanichanh, Frédéric Poncet, Marc Capelli, Nelly Vaufrey.

ABSENTS : Laëtitia De Roeck.

POUVOIRS : Josette Piers donne pouvoir à Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Da Silva Teixeira Rachel donne pouvoir à Jean-François Miny, Roger Morel-Fourrier donne pouvoir à Annie Mayet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Lutic Philippe, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Herminia Elineau, Céline Desbarres donne pouvoir à Catherine Chambard, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Toukkham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Frédéric Poncet donne pouvoir à Jean François Demarchi, Nelly Vaufrey donne pouvoir à Frédéric Herzog, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Christian Rochet.

Soit 33 présents et 12 pouvoirs soit 45 votants

La convocation pour la séance du mercredi 6 mars 2024, datée du 28 février 2024, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

PATRIMOINE

Pôle du Tomachon - SAINT-CLAUDE - Acquisition auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Bourgogne-Franche-Comté des lots n°2 et 3 et suppression de la copropriété

Vu le courriel en date du 27 février 2024 (confirmé par courrier reçu le 06 mars 2024) de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Bourgogne-Franche-Comté acceptant de vendre à la communauté de communes Haut-Jura-Saint-Claude moyennant le prix de 110.000€ nets, les lots n°2 et 3 libres de toute location ou occupation, lui appartenant et dépendant d'un immeuble situé à SAINT-CLAUDE 1, rue du Tomachon,

Considérant que la Communauté de Communes deviendra à la suite de cette acquisition, propriétaire de tous les lots de la copropriété,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré (Résultat du vote : **44 pour, 0 contre, 1 abstention**) :



- **DECIDE** de se porter acquéreur des lots n°2 et 3 libres de toute location ou occupation, appartenant à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Bourgogne-Franche-Comté et dépendant d'un immeuble situé à SAINT-CLAUDE, rue du Tomachon, moyennant le prix de 110.000€ nets,

- **ACTE** qu'à l'issue de cette acquisition, il sera procédé à la fin du statut juridique de la copropriété de l'immeuble situé à SAINT-CLAUDE au 1, rue du Tomachon,

- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération aux charges et conditions précitées et sous toutes celles autres que la Présidente jugera convenables.

Secrétaire de séance,

Jean-François DEMARCHI

Secrétaire de séance,

Frédéric HERZOG